

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY

Une stratégie centrée sur les sociétés qui, au travers de leurs produits et/ou solutions, contribuent à répondre aux enjeux majeurs du monde actuel, comme la raréfaction des ressources, le changement climatique et la pauvreté

La résolution de ces problématiques nécessitera des dépenses d'investissement considérables, et le fonds vise à générer des performances supérieures en investissant dans les sociétés qui bénéficieront pleinement de ces dépenses, autrement dit celles qui seront les grandes gagnantes de la nouvelle donne mondiale.

Points forts

- ◆ *Un portefeuille concentré, composé de 25 à 35 titres*
- ◆ *Des thèmes globaux, le portefeuille étant investi en majorité dans des sociétés européennes*
- ◆ *Une approche thématique, avec une sélection de titres «bottom-up» et une diversification répondant aux Objectifs de développement durable de l'ONU et au Cambridge Impact Framework*
- ◆ *Un fonds qui s'est engagé à reverser 5 pb de ses commissions à un basket caritatif dédié aux droits de l'homme*
- ◆ *Une approche de long terme, avec un horizon d'investissement de 3 à 5 ans*
- ◆ *Un portefeuille reflétant les convictions de l'équipe de gestion (part active élevée)*

Thèse d'investissement

Depuis 2008, le monde a focalisé son attention sur la reprise économique, et il doit désormais veiller à la pérennité de la croissance. Nous sommes désormais entrés dans la «phase de réparation», et de nombreuses entreprises leaders à l'international se sont engagées à atteindre les Objectifs de développement durable de l'ONU d'ici à 2030. Cela nécessitera de nouvelles lois, mais également des dépenses d'investissement très importantes. Dans cette période de l'«après-reprise», les sociétés qui contribueront à relever les grands défis planétaires (raréfaction des ressources, changement climatique et pauvreté) enregistreront une croissance plus rapide et une profitabilité supérieure.

UBAM - Positive Impact Equity se compose exclusivement de sociétés engagées en faveur de ces problématiques majeures pour le monde et qui bénéficieront ainsi du nouveau cadre réglementaire et de ces dépenses d'investissement massives. Le portefeuille est concentré et se caractérise par un faible turnover et un horizon d'investissement à long terme. L'impact social et environnemental est en effet plus puissant avec un capital engagé et patient.

Caractéristiques du fonds

Le fonds consiste en un portefeuille global concentré, composé de 25 à 35 titres, et vise à générer des performances positives tout en contribuant au développement durable. L'investissement à impact social et écologique (ou «impact investing») est une classe d'actifs qui affiche une forte croissance et une solide dynamique, étant donné que les facteurs non financiers prennent une importance toujours plus grande aux yeux des investisseurs.

Le fonds suit une approche thématique. En collaboration avec le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL), il a réparti les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU en 6 thèmes d'investissement:

- ◆ **3 thématiques sociétales:** besoins fondamentaux, santé et bien-être, et économies inclusives et équitables
- ◆ **3 thématiques environnementales:** écosystèmes sains, stabilité du climat, et communautés durables

Objectifs de développement durable de l'ONU

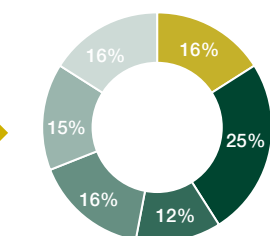


Investment Leaders Group



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Composition du fonds



- Besoins fondamentaux
- Santé et bien-être
- Economies inclusives et équitables
- Stabilité du climat
- Ecosystèmes sains
- Communautés durables



L'«impact investing»: la classe d'actifs du futur ?

- ◆ Les avoirs sous gestion à impact positif n'en sont qu'à leurs débuts puisqu'ils ne représentent que 1% de la base d'actifs globale.
- ◆ Cette stratégie connaît un momentum puissant: elle affiche un CAGR (taux de croissance annuel composé) de 56% et, selon le Forum économique mondial (WEF), elle devrait représenter USD 1'000 milliards d'ici à 2020.
- ◆ Dans une quarantaine d'années, les Millennials et la Génération Z hériteront de quelque USD 41'000 milliards*. Or, ces générations ont des préférences et des attentes d'investissement très affirmées qui vont au-delà du rendement financier.

Les Millennials veulent avoir un impact sur l'environnement

Les diverses générations ont des priorités très différentes en matière d'investissement.

Pourcentage des répondants qui sont d'accord avec les idées ci-dessous:



Sources: Enquête 2014 de U.S. Trust, *Insights on Wealth and Worth* (hbr.org).
*<http://reports.weforum.org/impact-investment/1-introduction-to-the-mainstreaming-impact-investing-initiative/1-2-motivation/#read>

Equipe d'investissement

- ◆ Le fonds est cogéré par Victoria Leggett (15 ans d'expérience) et Rupert Welchman (20 ans d'expérience). Ils disposent d'un «track record» solide sur le marché actions européen. Victoria Leggett est par ailleurs Responsable de l'Impact Investing pour la division Asset Management.
- ◆ L'équipe Actions européennes, qui assiste Victoria Leggett au quotidien, affiche également un excellent historique de performance sur le long terme; plus de 80% de la performance est issue de la sélection de titres, qui constitue une part essentielle du processus d'investissement.
- ◆ Afin de mesurer la performance non financière, à savoir l'«impact» du portefeuille, l'équipe travaille en étroite collaboration avec l'Université de Cambridge, et plus particulièrement le CISL. Le Cambridge Impact Framework (à savoir le cadre de mesures fixé par le CISL pour évaluer l'impact social et environnemental des sociétés) fait partie intégrante de l'approche de l'équipe.

Caractéristiques

Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Positive Impact Equity
Forme juridique du fonds	SICAV de droit luxembourgeois, UCITS V
Date de lancement	Le 28 septembre 2018
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	EUR
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	Sans la commission de performance: A: 1,50%; I: 1,00%; U: 1,00%. Avec la commission de performance: A: 1%; I: 0,625%; U: 0,625%
Commission de performance	A: 10%; I: 10%; U: 10%

Informations importantes

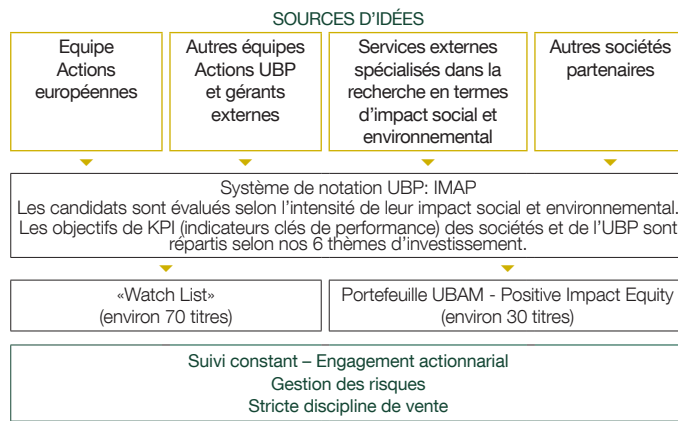
Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux Investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages et le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP peut être obtenue gratuitement auprès du siège de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès de l'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com

Processus d'investissement

Un processus unique, au travers du système de notation (IMAP) interne à l'UBP, qui permet de mesurer l'intensité de l'impact d'un investissement



Paramètres d'investissement

- ◆ Un portefeuille concentré, composé de 25 à 35 titres
- ◆ Indice de référence: le MSCI Europe, avec une allocation maximale hors indice de référence de 35% lorsque le marché actions européen n'est pas en mesure d'offrir une exposition optimale par rapport à un objectif donné
- ◆ Horizon d'investissement: 3-5 ans
- ◆ Structure de commissions innovante (p. ex. les actions de type F, uniquement disponibles pour le fonds UBAM - Positive Impact Equity, sont réservées à un certain nombre d'organisations caritatives qui ont été spécifiquement approuvées par le Conseil d'administration de la SICAV)

Principaux risques

A risque plus faible, A risque plus élevé,
← rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRR) se rapporte à la classe de part IC EUR LU1861462635 au 31.01.2019. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds.

La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.